

ENQUETE sur la gestion du médicament, le bon usage des antibiotiques et la gestion du risque infectieux au sein des EHPAD des PAYS DE LA LOIRE

Introduction

Les données concernant cette étude ont été recueillies en août et en septembre 2010 à l'issue de 2 relances auprès des établissements qui n'avaient pas répondu ou répondu partiellement. Elles sont présentées conjointement par l'Agence Régionale de Santé des Pays de Loire et l'association MEDQUAL.

Remarque : la fonction au sein de l'EHPAD de la personne ayant répondu au questionnaire n'est pas renseignée.

- **475 Etablissements ont été recensés** pour répondre au questionnaire
- 276 Etablissements ont renseigné le questionnaire **en intégralité (58.1 %)**
- 43 Etablissements ont répondu partiellement au questionnaire (9.1 %)
- 156 Etablissements **n'ont pas répondu (32.8 %)**

Cette enquête, dont le but était de réaliser un état des lieux sur la gestion des médicaments, du risque infectieux et le bon usage des antibiotiques au sein des EHPAD a donné lieu à une bonne participation avec un taux de participation de 58.1 % pour les réponses complètes.

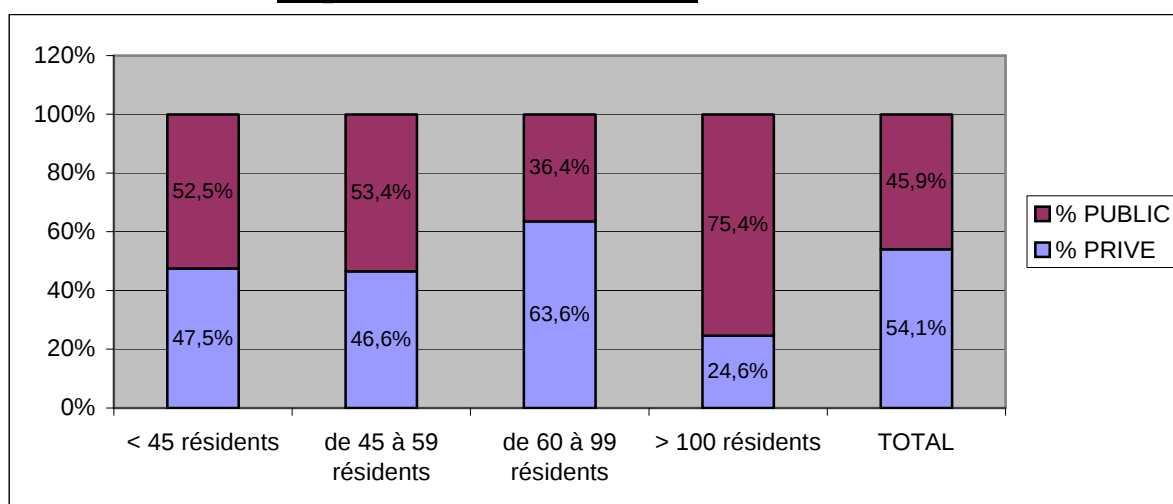
1. Caractéristiques de l'établissement

Les données de cette première partie relative aux caractéristiques de l'établissement tiennent compte à la fois des réponses complètes et des réponses partielles au questionnaire, ainsi que des données administratives des établissements qui n'ont pas répondu.

257 établissements privés (54.1 %)

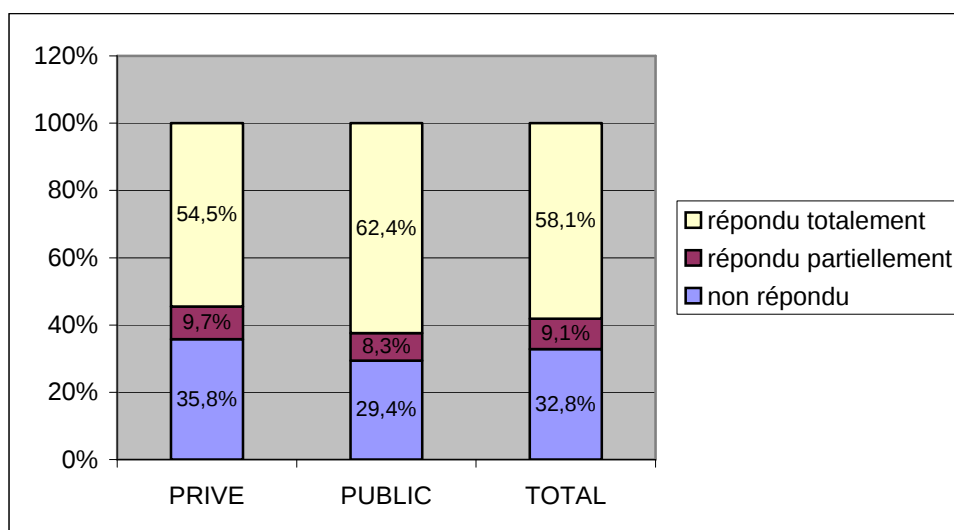
218 établissements publics (45.9 %)

Capacité installée et statut



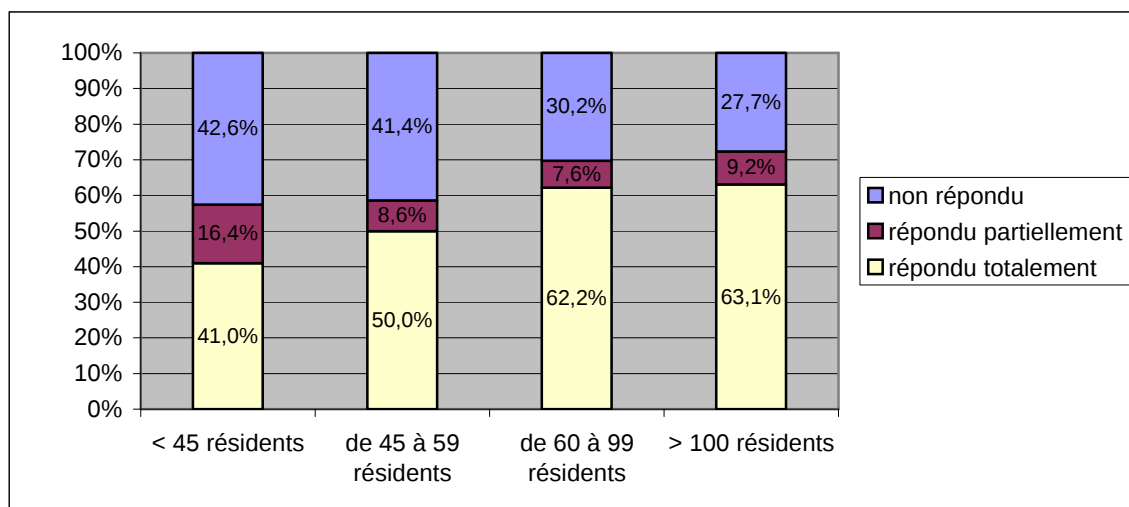
La répartition des EHPAD est légèrement majoritaire dans le secteur privé ; néanmoins, une comparaison relative au nombre de résidents montre que les établissements de faible capacité (moins de 60 résidents) et de forte capacité (100 résidents et plus) sont plus nombreux dans le secteur public. Les établissements de moyenne capacité (60 à 99 résidents) sont majoritairement représentés dans le secteur privé.

Statut des établissements et réponse au questionnaire



➔ Les établissements publics ont globalement mieux répondu au questionnaire que les établissements privés (70.7 % versus 64.2 %)

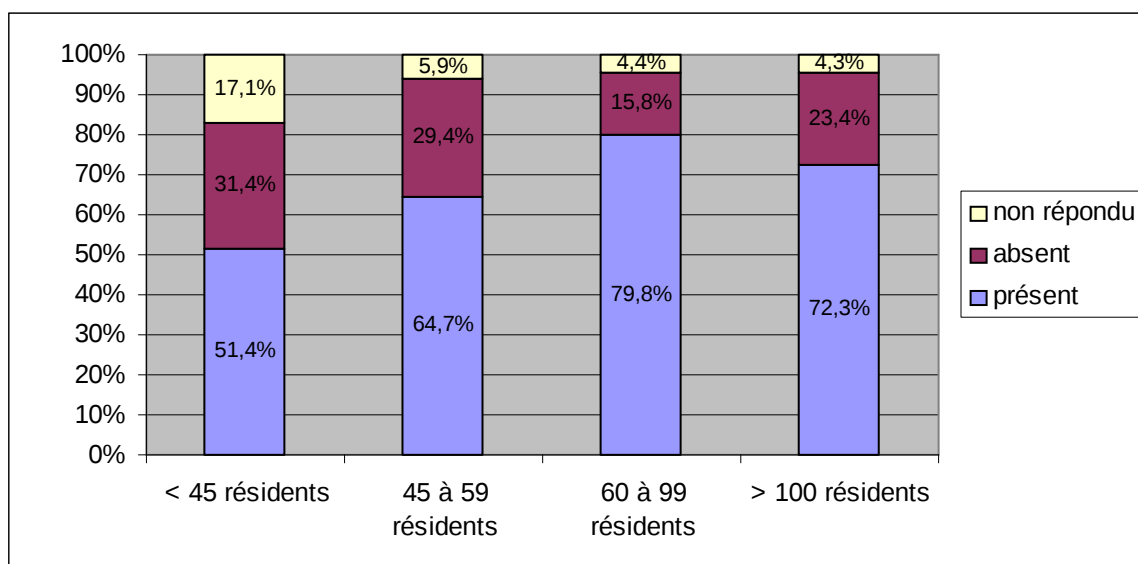
Capacité des établissements et réponse au questionnaire



➔ Le taux de réponse augmente avec la capacité installée.

Poste de médecin coordonnateur

236 établissements sur 319 (réponses totales et partielles au questionnaire) disposent de la présence d'un médecin coordonnateur (74.0 %), en faveur du secteur privé avec 78.8 % des EHPAD contre 68.8 % des EHPAD du secteur public.



L'absence de médecin coordonnateur (20.1 % des EHPAD de la région ayant répondu totalement ou partiellement au questionnaire) est la plus marquée au sein des EHPAD de faible capacité (moins de 45 résidents), alors que ce sont les EHPAD de capacité moyenne (60 à 99 résidents) qui sont les mieux dotés.

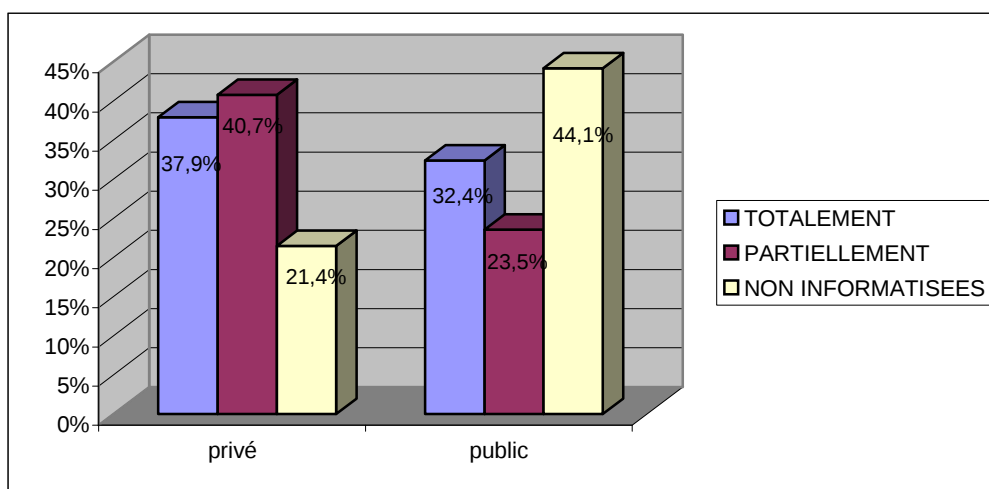
Afin d'obtenir une exploitation intéressante des données extraites du questionnaire, les résultats des parties suivantes ne concernent que les établissements ayant répondu à l'ensemble du questionnaire (276 Ets).

2- Circuit des médicaments dans l'EHPAD :

Ce chapitre vise à établir un état des lieux des pratiques actuelles en matière de prescription et délivrance des médicaments au sein des EHPAD des Pays de la Loire.

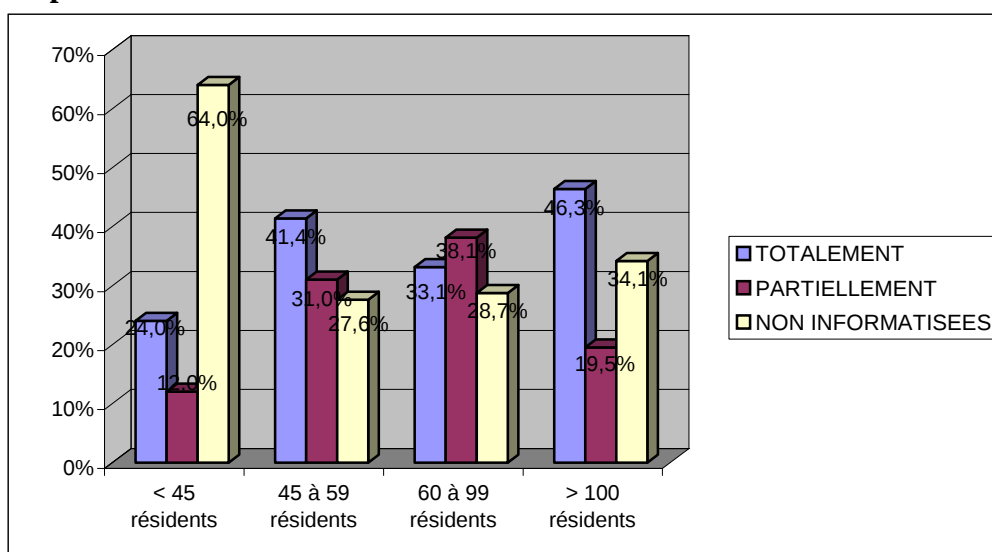
2.1 Les prescriptions sont informatisées ?

Selon le statut des Ets :



→ Si près de 38 % des EHPAD du secteur privé (32,4 % dans le secteur public) bénéficient d'une informatisation totale des prescriptions, c'est le secteur public qui est déficitaire avec 44,1 % des établissements qui ne disposent d'aucune informatisation contre moitié moins dans le secteur privé.

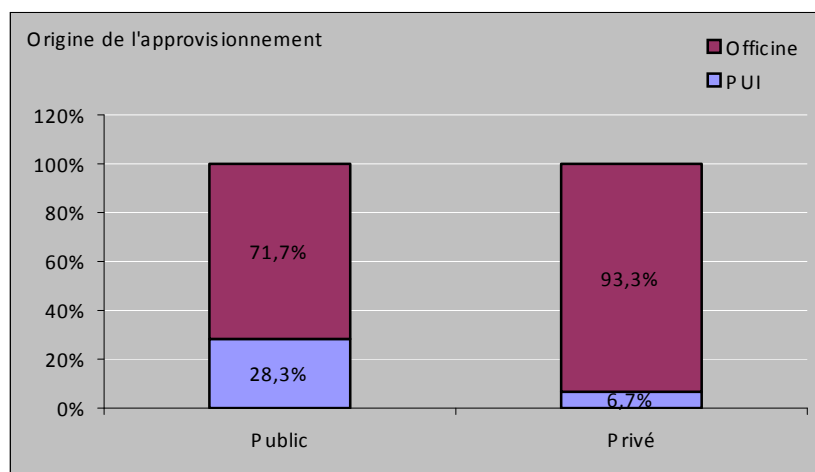
Selon la capacité des Ets :



→ Le taux d'EHPAD dont l'informatisation des prescriptions est totale augmente avec la capacité des établissements, et ce sont les EHPAD de faible capacité (moins de 45 résidents)

qui sont majoritairement non informatisés (64 %) alors que plus de 70 % des EHPAD de moyenne capacité (45 à 99 résidents) sont totalement ou partiellement informatisés.

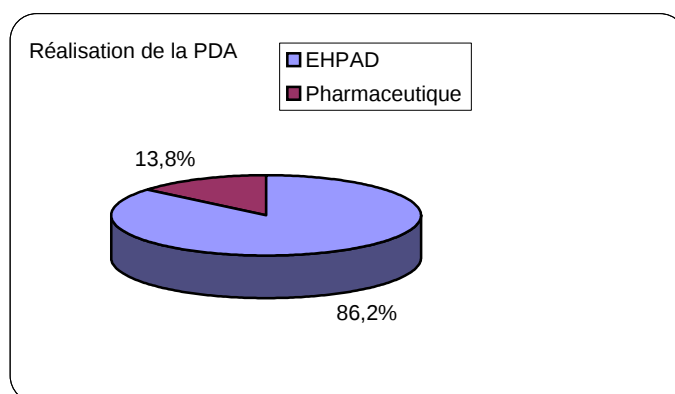
2.2 les médicaments des résidents sont fournis par :



Quelque soit leur statut, les EHPAD sont majoritairement approvisionnés en médicaments par des pharmacies d'officine (82 %). Cependant, 28 % des EHPAD publics contre 7 % des EHPAD privés se procurent les médicaments auprès d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI).

Par ailleurs, 15 % des EHPAD approvisionnés par une ou plusieurs pharmacies d'officine ont signé une convention avec un ou plusieurs pharmaciens de ville .

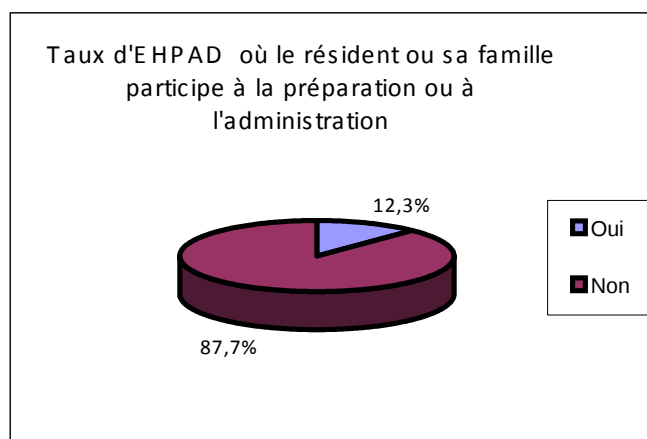
2.3 La Préparation des Doses à Administrer ou PDA (préparation du traitement en piluliers nominatifs) est réalisée par :



86 % des EHPAD réalisent eux-mêmes tout ou partie de la préparation des doses à administrer. Dans 99 % de ces EHPAD, cette tâche incombe aux infirmiers.

Peu d'officines réalisent elles-mêmes la préparation des doses à administrer (14 %). Cependant, lorsque c'est le cas, le taux de conventionnement EHPAD/officines passe de 15% à 76 %.

2.4 L'administration des médicaments est réalisée par :

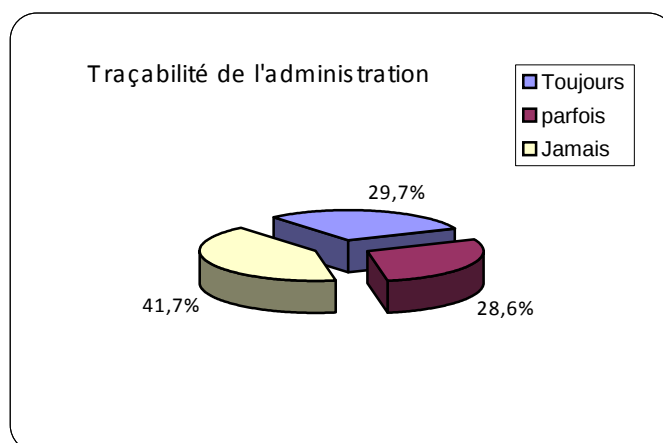


Dans 96 % des EHPAD, les infirmiers participent à l'administration des médicaments aux résidents.

Dans 12 % des EHPAD, les résidents peuvent être amenés à gérer eux-mêmes, ou avec le soutien de leur famille, la préparation et/ou l'administration de leur traitement.

Dans 19 % des EHPAD, le personnel non soignant est susceptible de participer à l'administration des traitements.

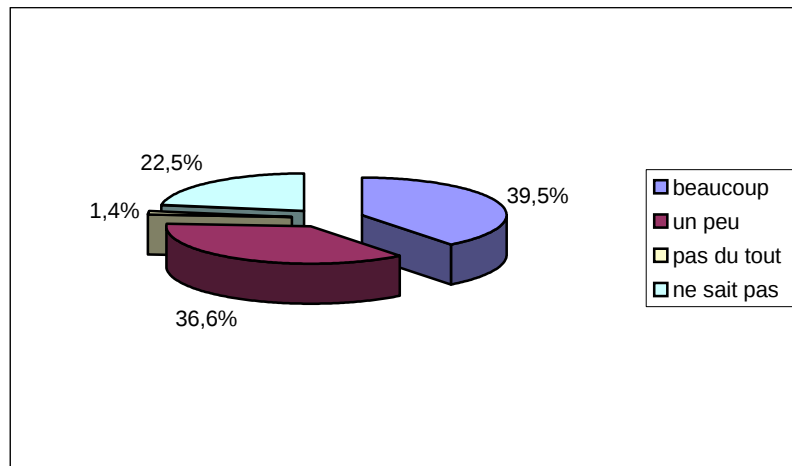
2.5 La prise ou l'administration effective des médicaments est enregistrée sur un support :



Dans 70 % des EHPAD, la traçabilité de l'administration des médicaments n'est pas systématique.

3- Bon usage des antibiotiques

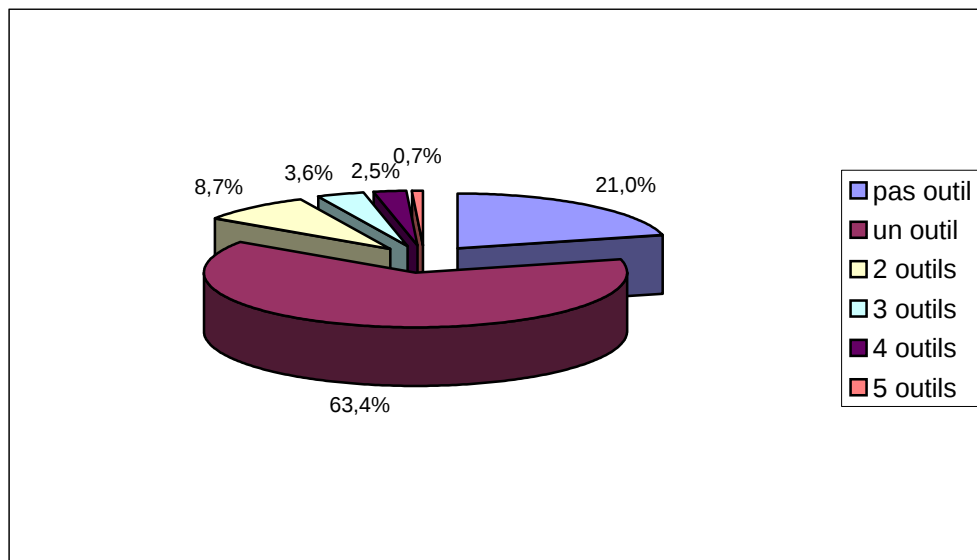
3.1 Les prescripteurs sont sensibilisés au bon usage des ATB chez les personnes âgées :



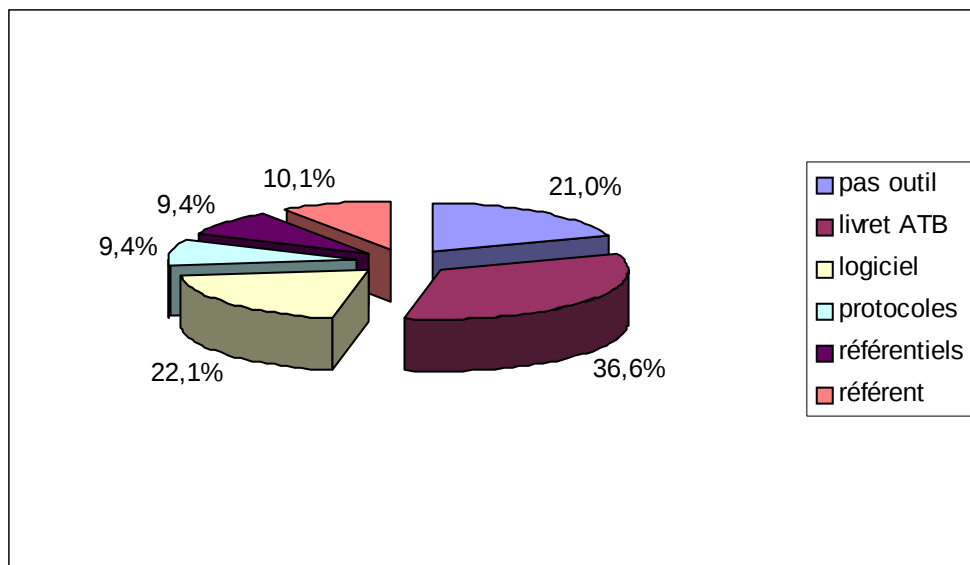
Les prescripteurs sont sensibles au bon usage des antibiotiques dans plus de 75 % des EHPAD, bien que plus de 20 % des établissements répondeurs ne se soient pas prononcés.

3.2 En terme d'outils supports de prescription, les prescripteurs disposent de :

Nombre d'outils :



Type d'outils :



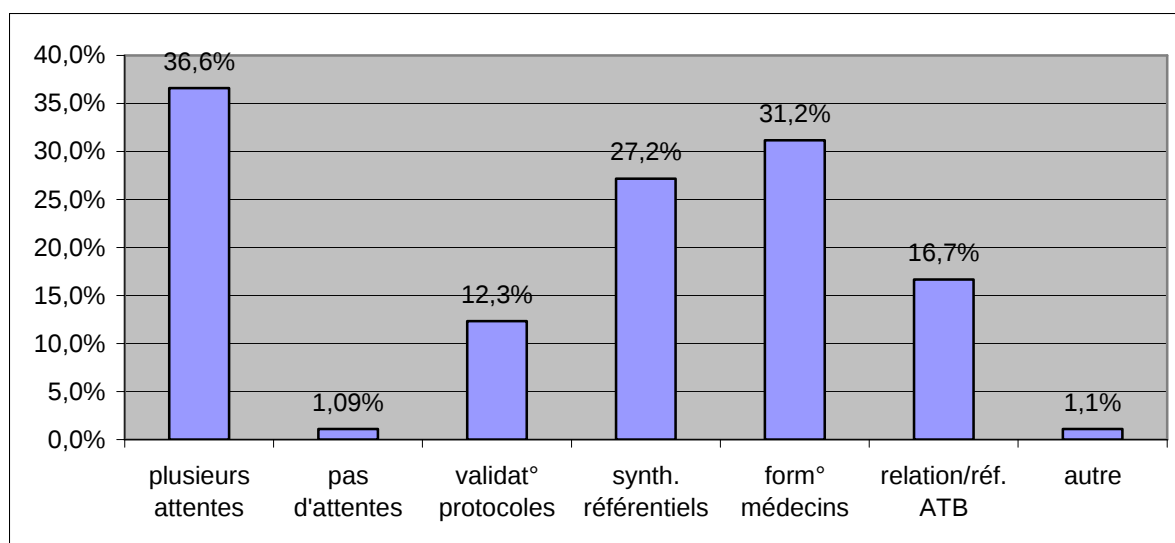
C'est le livret des antibiotiques qui est majoritairement représenté comme outil support de la prescription, bien que plus de 20 % des établissements ne disposent d'aucun outil support.

3.3 Votre structure propose une formation sur le bon usage des antibiotiques ?

Il apparaît un gros déficit en matière de formation sur le bon usage des antibiotiques au sein des EHPAD, avec **91.7 % des établissements qui n'ont pas organisé de formation**. Seulement 12 établissements ont bénéficié d'une formation organisée (4.3%) et 11 doivent en bénéficier prochainement (4.0%).

3.4 Quelles sont vos attentes dans le domaine du bon usage des antibiotiques ?

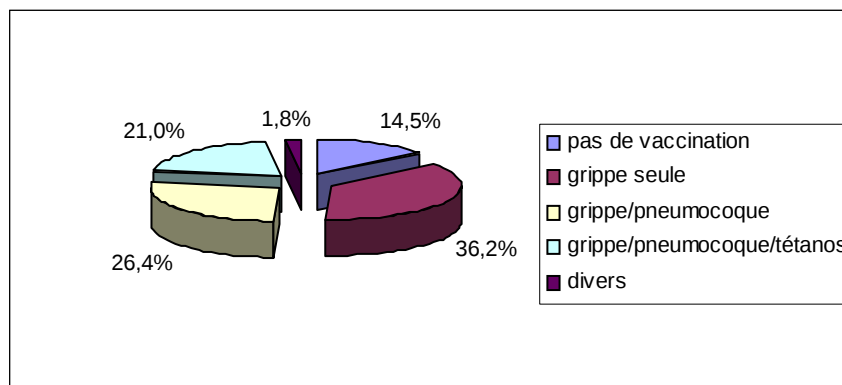
- 101 Ets ont formulé plusieurs attentes (36.6%)
- 175 Ets n'ont formulé qu'une seule attente précise (63.4%)



Il apparaît une grande hétérogénéité des besoins des différents EHPAD, la formation des médecins étant une demande récurrente des établissements (plus de 30 %), de même que la synthèse de référentiels (27.2 %) et la mise en relation avec un référent en antibiothérapie (16.7 %).

4- Prévention et gestion du risque infectieux

4.1 Mise en place d'une politique de vaccination ?



83.7 % des établissements ont mis en place une politique de vaccination, incluant quasi systématiquement la vaccination contre la grippe (81.9 %) et près de 45 % des établissements y associent la vaccination contre le pneumocoque.

4.3 les prélèvements bactériologiques sont adressés à ?:

L'Association Medqual coordonne un réseau d'analyses de 79 laboratoires de ville.

Dans plus de 90 % des cas, les prélèvements bactériologiques sont adressés en ville, (un ou 2 laboratoires), avec une répartition assez homogène des EHPAD du secteur public (42.4 %) et des EHPAD du secteur privé (48.6 %). Seulement 7 % des établissements ont recours au laboratoire d'un centre hospitalier.

Conclusions :

Concernant le circuit du médicament en EHPAD, les réponses à ce questionnaire font apparaître des points forts : dans la grande majorité des EHPAD, le personnel infirmier assure la préparation des doses à administrer et l'administration des traitements. Les prescripteurs sont sensibles au bon usage des antibiotiques, même si des attentes diverses et variées en matière de formation et d'outils supports de prescription ont été formulées. La politique de vaccination est relativement effective au sein des EHPAD.

Les points faibles résident dans le petit nombre d'EHPAD disposant d'un logiciel de prescription, dans l'absence de signatures de conventions EHPAD/ officines et dans le manque de traçabilité de l'administration des médicaments. Enfin, les personnels des EHPAD ne sont pas bien formés en matière de bon usage des antibiotiques chez la personne âgée. Les établissements ont exprimé une forte demande en matière de formation des médecins, et veulent pouvoir disposer de plusieurs outils : synthèse de référentiels, validation de leurs protocoles et accès à un référent.